

Le Comité avait trouvé qu'il existait une grande variété de programmes de subventions visant à encourager la recherche et le développement ainsi que l'innovation dans l'industrie. Nous avons recommandé au gouvernement d'intégrer ces différentes au sein d'un programme global adapté aux différentes étapes du processus d'innovation. Dans son mémoire publié en mars 1976 le ministère de l'Industrie et du Commerce a admis que ces multiples programmes d'aide, «chacun ayant ses propres objectifs, procédures et critères étroits,» devaient être remplacés par un seul programme global. Cependant, ce n'est qu'en mars 1977 que fut créé le nouveau Programme d'expansion des entreprises pour remplacer la macédoine que nous avons déplorée cinq ans plus tôt.

Ce ne sont là que quelques-uns des résultats qu'ont amenés les recommandations du Comité. La plupart d'entre elles n'ont été mises en œuvre qu'en 1977. Si elles avaient été appliquées dès 1973, au moment où nous les avons formulées, l'effort scientifique canadien se serait déjà grandement amélioré et nous ne déplorerions pas aujourd'hui les mêmes lacunes que nous relevions en 1970.

Cependant, mieux vaut tard que jamais. Nous pensons que grâce aux importantes décisions qu'il a récemment prises, le gouvernement est maintenant en mesure de formuler et de mettre en œuvre une politique scientifique cohérente pour le Canada. Nous espérons que les décisions déjà prises seront suivies d'une action systématique et vigoureuse.

Le Comité attache une importance particulière aux groupes d'étude industrielle qui examinent les moyens de réorganiser les industries de fabrication et d'améliorer leur potentiel technologique. Nous présumons que le ministère de l'Industrie et du Commerce accorde la même priorité à cette réorganisation, autrement le gouvernement aura manqué une fois de plus de s'acquitter de ce que M. Drury définissait en 1967 comme étant sa première obligation: «s'assurer que la capacité d'innovation technique de notre industrie soit portée à un niveau concurrentiel le plus rapidement possible.»

L'ŒUVRE INACHEVÉE

Les choses ont démarré, mais le travail qui doit être fait, même dans un avenir rapproché, est loin d'être terminé. Il reste encore plusieurs domaines qui ont fait l'objet de recommandations par le Comité et que le gouvernement devra considérer sérieusement tout en prenant des décisions.

Le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie constitue l'un de ces importants domaines. Il a été incorporé au processus décisionnel pour la préparation du budget des sciences. Nous croyons toutefois qu'il reçoit un grand nombre de propositions ministérielles, trop tard pour lui permettre de les évaluer attentivement dans le détail et d'en faire une appréciation